



Le 9 février 2007

MADAME DIANE RHÉAUME
Secrétaire générale du CRTC
CRTC
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

OBJET : Avis d'audience publique de radiodiffusion Art. 7 CRTC 20007-1
Ref. 2006-0508-2 et 2006-0509-0

Madame,

Depuis la mise en service de la chaîne **AVIS DE RECHERCHE** le Service de Police de Saint-Jérôme a utilisé ce service exceptionnel pour diffuser une information importante à la conduite d'enquêtes spécialisées.

En tout temps et selon le protocole établi entre nos deux organismes, nos demandes furent traitées avec professionnalisme et selon des normes strictes de protection des renseignements nominatifs et de la vie privée. De plus cette collaboration unique nous a permis de résoudre certains crimes pour lesquels nous ne possédions que peu d'informations.

Nous ne pouvons négliger l'apport particulier de cette chaîne de télévision à l'effort en prévention que la diffusion de capsules nous permet d'effectuer.

Nous demandons donc au CRTC d'accorder à **AVIS DE RECHERCHE.TV** la reconnaissance du statut de chaîne d'intérêt national pour ces services spécialisés.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pierre Bourgeois, directeur